

Procédure évacuation des personnes à mobilité réduite (PMR)

Ne jamais laisser une personne à mobilité réduite seule et privilégier des accès rez-de-chaussée

Préparation et organisation

Identification des PMR : Recenser les personnes ayant des difficultés à se déplacer (utilisateurs de fauteuil roulant, personnes âgées, femmes enceintes, personnes temporairement blessées, etc..).

Désignation de référents : Désigner un référent sécurité ou un binôme d'accompagnement pour chaque PMR.

Simulations régulières : Organiser des exercices réguliers incluant les aides humaines et les chaises d'évacuation.



Équipements et aides disponibles

Chaises d'évacuation : Mises à disposition dans les étages pour descendre les PMR en toute sécurité.

Voies adaptées : S'assurer de l'accessibilité des issues de secours (rampes, largeurs de portes conformes...).



Déroulement de l'évacuation

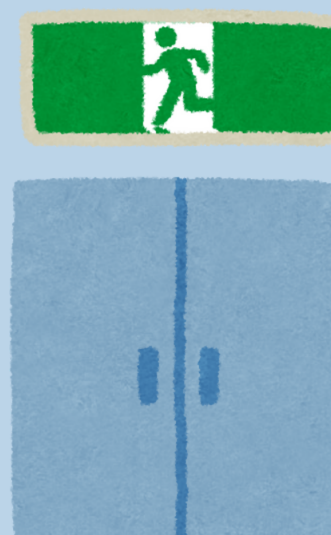
Ne pas utiliser les ascenseurs

Alerte : Signal d'évacuation sonore et visuel.

Mobilisation des référents : Chaque PMR est assistée par un référent ou un binôme.

Utilisation des chaises d'évacuation :

- Transport des PMR par fauteuil d'évacuation ou assistance physique.
- Coordination pour assurer leur sécurité et confort durant le déplacement.



Regroupement et contrôle

Point de rassemblement accessible : Toutes les PMR évacuées doivent être dirigées vers le point de rassemblement externe défini.

Vérification des présences : S'assurer qu'aucune personne n'a été oubliée.



Retour à la normale et suivi

Débriefing et amélioration continue : Analyse des évacuations passées afin d'adapter la procédure si nécessaire.

Entretien des équipements : Vérification régulière des chaises d'évacuation.

Formation continue : Rappels et entraînements périodiques pour tous les acteurs impliqués.

